



DEPARTEMENT DU LOIRET
ARRONDISSEMENT D'ORLEANS
CANTON D'OLZOLER SUR LOIRE

MAIRIE DE LES BORDES

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AVRIL 2016

Prescriptions de l'article L 2121-25 du code des Collectivités Territoriales

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté à l'unanimité des membres présents.

N°29-2016 : ADHESION AU CONTRAT D'ASSURANCE DU PERSONNEL DE GROUPAMA

- Vu la proposition de GROUPAMA pour un contrat d'assurance du personnel au taux de cotisation de 4.90% pour les agents affiliés à la CNRACL, et les agents affiliés à l'IRCANTEC, aux conditions décrites dans la fiche technique dont la collectivité a été rendue destinataire.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal

- décide de souscrire au contrat d'assurance proposé par GROUPAMA à compter du 1^{er} janvier 2017
- autorise le Maire à signer la proposition de Groupama au vu des taux proposés ainsi que toutes les pièces annexes nécessaires

N°30-2016: DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS pour travaux de mise aux normes

-Considérant que la commune a réalisé les travaux de mise aux normes suivants et que dans ce cadre il est envisagé de demander un fonds de concours à la Communauté de Commune Val d'Or et Forêt,

- Remplacement du rideau de scène de la salle polyvalente (Ateliers LORIN - 4 308.00 € HT)
- Travaux de mise aux normes des douches du gymnase (remplacement de la robinetterie) (EURL VALADE - 13 578.40 € HT)
- Modernisation de la robinetterie du système de chauffage des bâtiments (EURL VALADE - 2572.00 € HT)
- Installation d'un système d'aération (VMC) dans le local des archives communales (IRALI ET FILS - 974.85 € HT)

-Considérant que le montant du fonds de concours alloué ne peut pas dépasser 50% du reste à financer par la commune

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- DECIDE, à l'unanimité, de demander un fonds de concours à la Communauté de Communes Val d'Or et Forêt en vue de participer au financement des travaux de mise aux normes, estimés à 21 433.25 € HT
- AUTORISE le Maire à signer tout acte afférant à cette demande

N°31-2016 : Changement d'Horaires du bureau de Poste

-vu le rapport formalisé présenté par La Poste le 22 Janvier 2016, préconisant une baisse de l'amplitude horaire d'ouverture du bureau de poste communal,

Le CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE les modifications d'horaires à compter du 1^{er} septembre 2016 :

- Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h.

N° 32-2016 : Vente des bâtiments situés au 12 rue de la Mairie

Le Conseil Municipal unanime :

- ACCEPTE la vente du bien situé au 12 rue de la Mairie, cadastré section D N° 107 à Melle MONJARDET Agnès domiciliée 3 rue des rosiers – 45460 LES BORDES
- DESIGNER Maître SOUESME, notaire à Saint Benoit Sur Loire, pour dresser les actes notariés correspondants ; les frais seront à la charge de l'acquéreur
- DONNE pouvoir à Mr le Maire pour signer ces actes ainsi que toutes pièces afférentes à ce dossier

N°33-2016 Cadeau pour le Départ à la retraite d'un agent territorial

Le Conseil Municipal DECIDE d'offrir un cadeau d'un montant de cinq cent euros (500 €) à l'occasion du départ en retraite d'un agent territorial

N°34-2016 BUDGET ASSAINISSEMENT – DÉCISION MODIFICATIVE N°1

-vu le budget « ASSAINISSEMENT » voté le 8 MARS 2016

Le Maire nous informe, que les crédits relatifs aux immobilisations en cours sont insuffisants, il convient de faire le virement de crédits des Chapitre 20 et 21 (articles 203 - frais d'études et 211 - terrains) vers le chapitre 23 (article 2313 - Constructions) pour régulariser les opérations comptables

Le Conseil Municipal APPROUVE la décision modificative

N°35 -2016 : BUDGET EAU-ASSAINISSEMENT : mise en non-valeur pour factures impayées

vu le certificat d'irrecouvrabilité émanant de la Trésorerie en date du 11 janvier 2016 Le Conseil Municipal ACCEPTE l'admission en non-valeur pour les impayés de factures d'eau/assainissement d'un montant de 540.11 € €.

N° 36-2016 : EXTENSION ET RENOVATION DU GROUPE SCOLAIRE PAUL FORT : consultation pour maîtrise d'œuvre

- vu le projet d'extension et de rénovation du groupe scolaire Paul Fort, étudié en commission de travaux en date du 12 octobre 2015.
- vu l'inscription budgétaire

Le Maire informe les membres de l'Assemblée qu'il est nécessaire de lancer une consultation pour le choix d'un maître d'œuvre pour la réalisation de ces travaux.

Le Conseil Municipal APPROUVE le lancement de la consultation pour la mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des travaux d'extension et de rénovation du groupe scolaire Paul Fort et AUTORISE Mr le maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

N°37-2016 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES POUR LE COMICE AGRICOLE

Le Conseil Municipal, hors de la présence de Mme Jocelyne LAROUSSE, Présidente de l'association *Familles Rurales*, après en avoir délibéré, DECIDE de verser à l'association Familles Rurales une subvention exceptionnelle de 200 € pour couvrir les frais afférents à l'organisation du Comice Agricole 2016

QUESTIONS DIVERSES :

- Les travaux de la Station d'épuration sont lancés depuis le 25 avril 2016.
- Les problèmes de sécurité routière Rue de la Poste sont évoqués. Une vitesse excessive et une largeur de trottoir insuffisante en sont la cause. Des solutions sont à l'étude actuellement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15

Affiché le 02 mai 2016, conformément aux prescriptions de l'article 2121-25 du CGCT